



VIGILANCE

SUR LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Open space, Flex office, corpworking et maintenant environnements de travail dynamiques, les nouveaux modes de travail se généralisent insidieusement en dépit des mises en garde des experts en conditions de travail et des engagements de Stéphane Richard. Au-delà de l'impact logistique et économique, cette refonte organisationnelle a des conséquences humaines et managériales importantes.

La mise en place d'environnements de travail dynamiques dans les projets immobiliers d'Orange, contribuerait, selon la direction, à améliorer les conditions de travail avec des espaces ouverts et collaboratifs, le partage de l'environnement et des positions de travail.

Derrière ces belles paroles, nous contestons une approche de l'immobilier visant avant tout à faire des économies au détriment des salariés et de leurs conditions de travail. Nous demandons que les nouveaux modes de travail répondent aux exigences des métiers et garantissent la qualité de vie au travail des personnels.

L'entreprise doit s'assurer qu'ils participent à l'efficacité des équipes sans ajouter de contraintes supplémentaires à leur quotidien dues au manque de place disponible ou aux inconvénients du partage des environnements de travail. Manque d'intimité et de confidentialité, sentiment de pression, sollicitations constantes, gestion des règles de vie et des espaces, conflits, nuisances sonores... sont autant de désagréments qui dégradent nos conditions de travail et favorisent les risques psychosociaux.



Pour FOCom, les enjeux RH et managériaux doivent être impérativement posés avec une analyse solide en termes de prévention primaire. Les souhaits des personnels doivent être entendus et pris en compte dans les nouvelles organisations du travail afin de garantir un environnement de travail serein.

Les militants FOCom sont mobilisés à vos côtés pour vous accompagner et défendre vos droits.



J'adhère à FOCom en ligne

